

LE PARTAGE DE L'EAU ENTRE LES DIFFÉRENTS UTILISATEURS : L'EXEMPLE DES PERTUIS CHARENTAIS

par Jean Prou¹

La gestion de la ressource en eau revêt sur la bande littorale une dimension particulière. Le partage de cette ressource entre différents utilisateurs ne s'effectue pas sur les schémas classiques des bassins versants liant qualité et quantité. La mesure de débit en rivière se transforme en flux dans le domaine marin et les volumes d'eau douce deviennent des unités de salinité illustrant le mélange eau douce / eau salée. Ainsi, dans une démarche de gestion participative comme les procédures de Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC) le recommande, il apparaît primordial que les acteurs des mondes terrestres, marins et de leurs interfaces partagent leurs perceptions afin d'améliorer la qualité des scénarios de gestion.

Cette perception partagée des systèmes bassin versant et zone côtière rencontre des difficultés inhérentes à l'histoire de l'homme sur la bande littorale.

Les Pertuis Charentais et le bassin versant de la Charente offrent, à ce titre, un exemple de système très imbriqué de marais doux et de marais salés, zones d'interface entre les milieux salés et doux. L'imbrication voulue et façonnée par l'homme repose sur la maîtrise quasi minutieuse des mélanges entre eau douce et eau salée. Nommé « douçain », cette caractéristique des zones littorales et des marais salés accepte toutes les variations de salinité du quasi doux au sur-salé. La gestion de cette variabilité s'oppose à la gestion traditionnelle de l'eau douce sur les rivières et fleuves qui, par un système de barrages, cherchent à s'affranchir de la moindre incursion de sel. Les usagers de cette ressource en eau ont ainsi des visions assez éloignées les uns des autres. Ainsi, la conchyliculture, la pêche côtière, les richesses environnementales de la bande côtière revendiquent une variabilité spatio-temporelle du milieu (marées, semi-diurnes, vives-eaux/mortes-eaux, etc.). Cette variabilité ne signifie pas pour autant que les extrêmes (inondations et étiages) sont acceptables et acceptés.

Faute de pouvoir gérer les flux marins, les modes de gestion de ces extrêmes sont souvent recherchés à terre sous la forme de stockage des excédents, historiquement par les zones humides, plus récemment par les retenues d'eau artificielles. Ainsi les usagers de la bande côtière ont semblé longtemps totalement dépendants des politiques menées sur les bassins versants.

L'avènement des considérations de protection de l'environnement ont redéfini les responsabilités et ainsi rééquilibré le couple amont-aval. La prise en compte des masses d'eau côtières et de transition (DCE, SDAGE), les SAGE, les volets littoraux des SCOT sont des structures de gouvernance où les démarches participatives forcent le milieu côtier à se définir à partir de ses propres caractéristiques plutôt que comme un "réceptacle" des eaux douces. C'est la notion de continuum bassin versant - zone côtière qui est validée dans ces nouveaux instruments d'aménagement.

D'autre part, le système de dépendance amont-aval est mis à mal dès que l'on prend en compte les quelques dépendances aval-amont. En Charente, les prélèvements trop importants d'eau douce en période d'étiage ont montré que les marées de fort coefficient remontaient si haut (absence de contre-poussée par le fleuve) que des vases marines pouvaient se déposer en masse dans les fleuves et que les captages d'eau potable pouvaient être temporairement affectés par de l'eau salée. D'autre

¹ Directeur de la Station IFREMER de La Tremblade.

part, les migrations de poissons amphihalins tels que l'anguille font maintenant l'objet de mesures de protection qui s'adressent structurellement aux eaux estuariennes et douces.

Ainsi, la cohérence de ce système continu est en cours de construction par les acteurs de la bande côtière mais certaines difficultés persistent :

- les échelles temporelles de gestion quantitative ne sont pas forcément les mêmes chez les différents usagers. L'agriculture est confrontée aux prélèvements en période d'étiage sur des productions le plus souvent annuelles (maïs sur bassin versant de la Charente) alors que les échelles pertinentes en conchyliculture sont de l'ordre de 4 ans dans les Pertuis Charentais (cycle de production). Cet exemple illustre les difficultés de la gestion quantitative des prélèvements estivaux sur ce territoire.
- la connaissance du milieu marin dépend de l'acquisition d'un certain vocabulaire spécifique correspondant à des réalités non représentées sur le milieu terrestre. Les gestionnaires et acteurs n'ont pas encore intégré cette connaissance, reléguant les problématiques littorales à la périphérie de leurs préoccupations.

Le partage de l'eau entre les différents utilisateurs le cas des Pertuis Charentais

Jean PROU

Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis Charentais

Vous avez dit « partage » ...comme c'est bizarre

Partage :

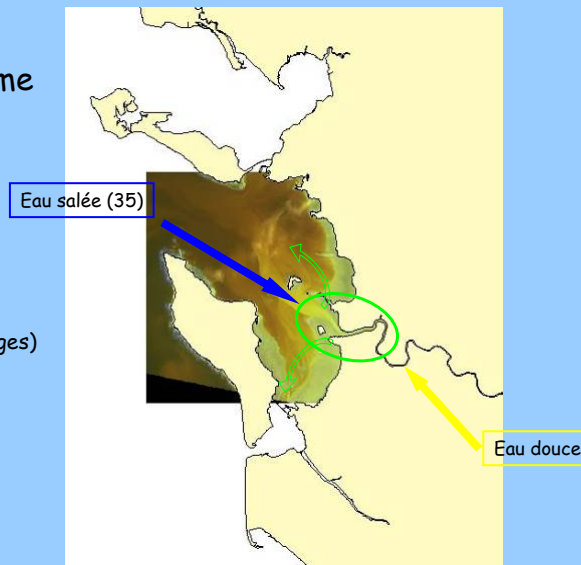
- Diviser un tout en plusieurs portions
- Posséder avec d'autres

Qu'est-ce qu'une portion?

- quantitativement : un volume
- qualitativement : une concentration

Que devient un volume
d'eau douce dans le
milieu littoral?

La métaphore du
mélangeur (Appareil qui
permet d'effectuer des mélanges)



Académie d'Agriculture de France - 10 Octobre 2007 -

Pour les uns, le mélange est fatal
- eau potable
- agriculture
- industries



Définition de seuils
Construction de barrages
Retenues d'eau

Pour les autres, le mélange est bénéfique
- ostréiculture
- pêche côtière



Gestion des mélanges
Ouvrages mixtes

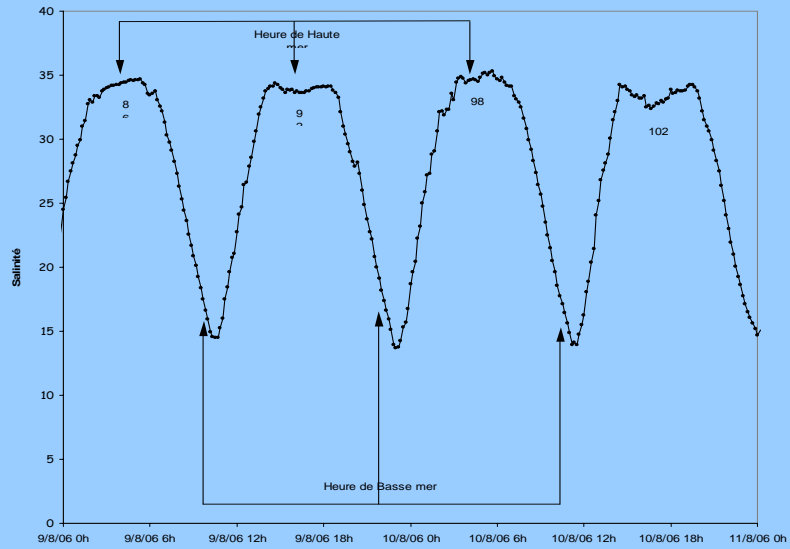
Gestion des mélanges = Gestion de la variabilité

Académie d'Agriculture de France - 10 Octobre 2007 -

Interaction marée-fleuve (semi-diurne)

Ifremer

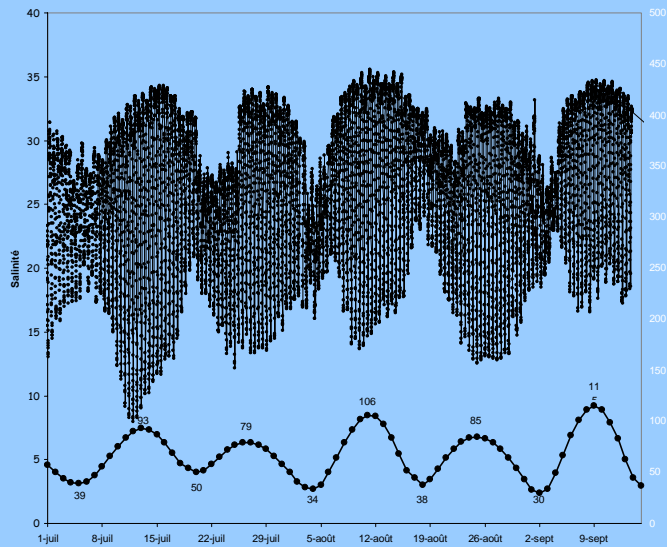
Exemple de cycle Haute mer - Basse mer (Surface - été 2006 - Fort Lupin - Charente)



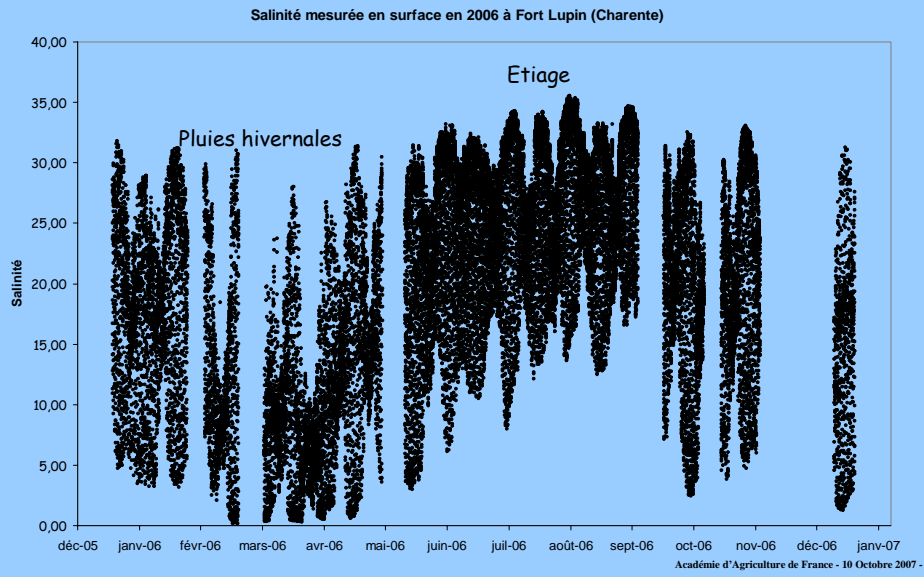
Interaction marée-fleuve (semi-lunaire)

Ifremer

Salinité mesurée en surface à l'été 2006 à Fort Lupin (Charente)

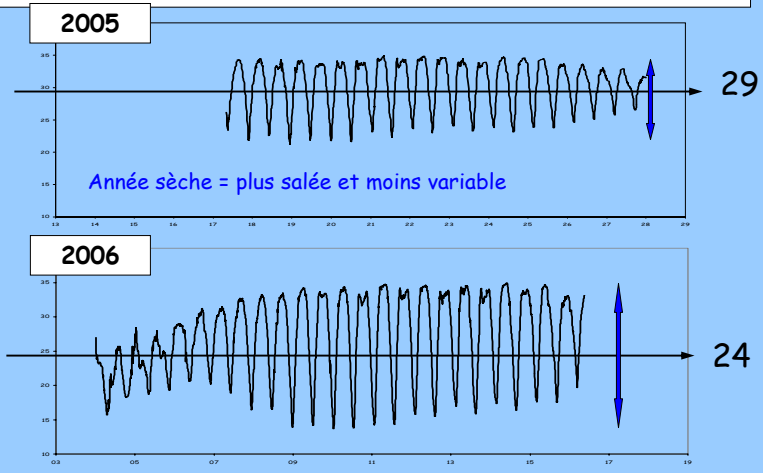


Interaction marée-fleuve (annuelle)

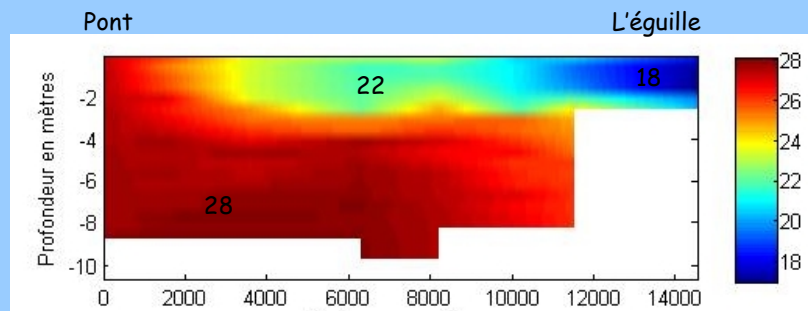


Pas assez d'eau douce, les conséquences?

Comparaison 2005-2006

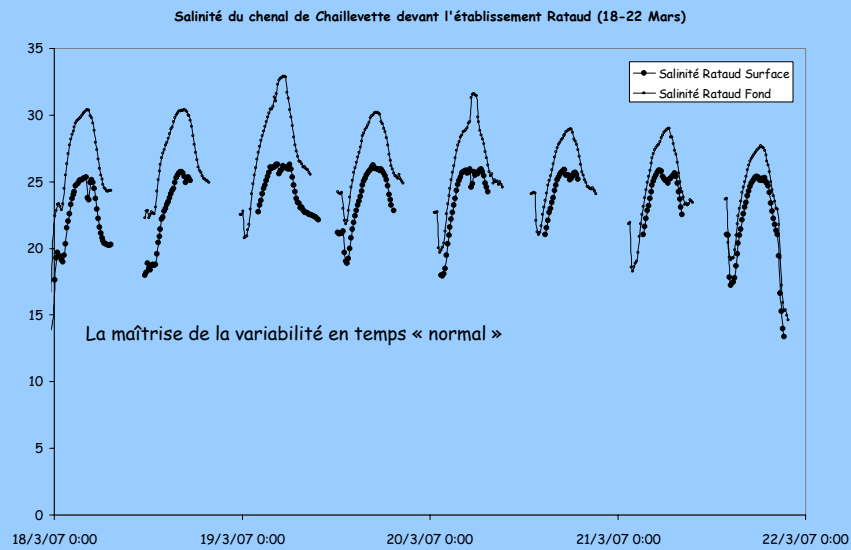


Trop d'eau douce? Un mélangeur pas toujours efficace



Académie d'Agriculture de France - 10 Octobre 2007 -

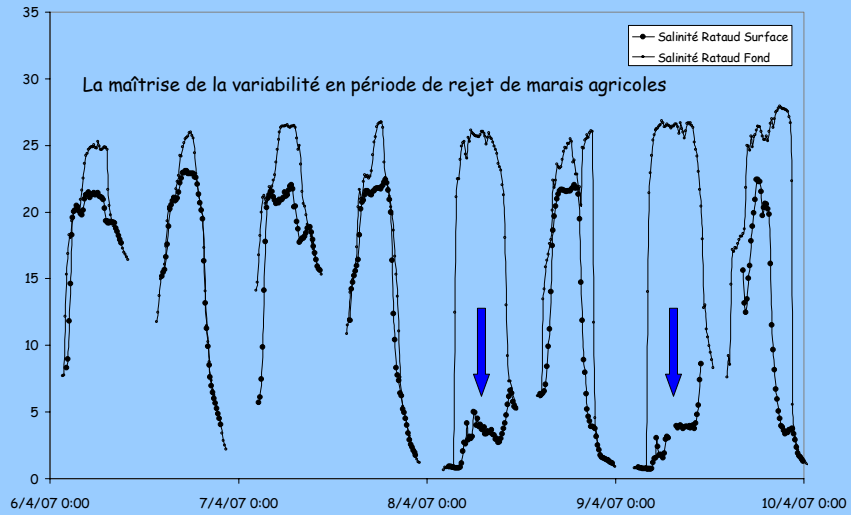
Un chenal ostréicole : petite échelle, gros effets



Académie d'Agriculture de France - 10 Octobre 2007 -

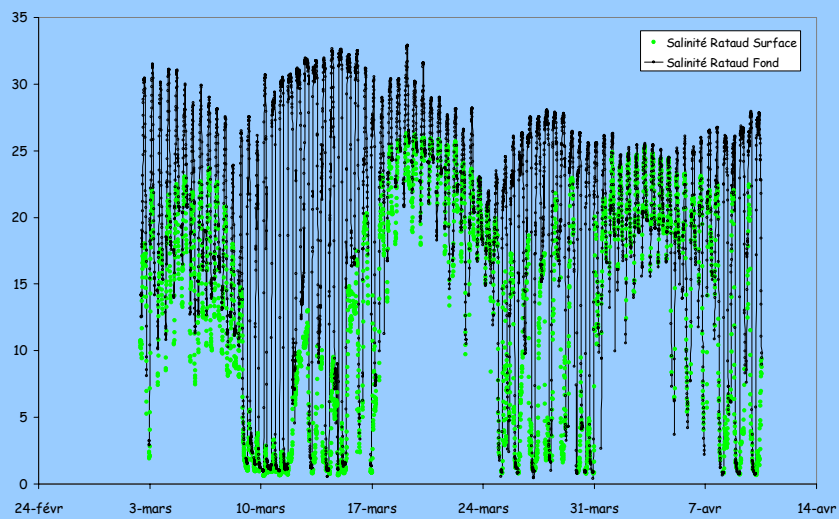
Les rejets d'eau douce

Salinité du chenal de Chaillevette devant l'établissement Rataud (06-10 Avril)



De la variabilité oui!...trop non!

Salinité du chenal de Chaillevette devant l'établissement Rataud



- Les zones d'estuaires se définissent par la variabilité temporelle des masses d'eau
- Cette caractéristique est mesurée par la salinité et détermine le statut des zones (DCE)
- Les communautés floristiques et faunistiques sont en général euryhalines
- Si le niveau ou la variabilité changent (augmentation ou diminution), les risques sont
 - disparition d'espèces
 - espèces invasives
 - changement dans les communautés phytoplanctoniques
 - mortalités ponctuelles de coquillages
 - affectation des performances de croissance

- Mais le partage, c'est aussi « posséder avec d'autres »
- C'est à dire partager la même représentation de la réalité
- Par exemple, ostréiculteurs et agriculteurs parlent-ils de la même ressource en eau?
- Sinon, quel partage possible?